Mis en ligne le 4 avril 2024,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Général des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20240402-10-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 02-04-2024
Publication le : 02-04-2024

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 28 mars 2024

Nombre de membres au Conseil Municipal : 25

qui ont pris part à la délibération : 21

Date de convocation : 15 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Stéphanie BESSET, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Robert PASERO, Yann GUELY, Orlane FANGET et Xavier HEDOU.

Absents :

Monsieur José CORREIA DOS SANTOS donnant pouvoir à Gérald CANTOURNET, Monsieur Damien VINCIGUERRA donnant pouvoir à Monsieur Florian GRENIER, Madame Laëtitia SERPAGGI, Madame Clotilde BERTHIER, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER et Madame Julie LADRET donnant pouvoir à Monsieur Brahim SAADI.

Monsieur Xavier HEDOU est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-7.1-045

Approbation de l'affectation du résultat 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'affecter le résultat 2023 du compte financier unique de la Commune de la manière suivante :

1 - Détermination du résultat à affecter

Résultat de fonctionnement antérieur reporté		824 443,45 €
Résultat de la section de fonctionnement 2023		683 246,07 €
Résultat à affecter	**A =**	**1 507 689,52 €**

2 - Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Résultat d'investissement antérieur reporté		485 060,92 €
Résultat d'investissement 2023		- 322 847,14 €
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2023		**162 213,78 €**
Restes à réaliser en dépenses	B -	623 517,88 €
Restes à réaliser en recettes	C +	5 120,00 €
Résultat d'investissement après Restes à Réaliser au 31/12/2023	D =	**- 456 184,10 €**

3 - Affectation du résultat

Compte 1068 " Excédent de fonctionnement capitalisé"		456 184,10 €
Compte 002 " Excédent antérieur reporté "		**1 051 505,42 €**

AR-Préfecture de Grenoble

038-213805179-20240402-10-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 02-04-2024

Publication le : 02-04-2024

Le Conseil municipal après avoir délibéré par :

3 abstentions (Eric GLENAT, Frank PRESUMEY et Xavier HEDOU),
18 voix pour,

- **Approuve** l'affectation du résultat 2023 comme indiqué ci-dessus.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 2 avril 2024
Le Maire

